

# LE CHANT DES ORMES

Juin 2011 N°9



## AVENIR DES ORMES

Concours de pêche du 22 mai (art.p.2)

## Journal d'information de la commune des Ormes

Directrice de la publication :

Annie Vivier

Comité de rédaction :

Claudine Ciezki

Anita Rechagneux

Pierre Imhof

Impression Yonne copie

Toutes vos suggestions :

Par email : [lechantedesormes@yahoo.fr](mailto:lechantedesormes@yahoo.fr)

Par courrier : Mairie des Ormes

Dépôt légal : décembre 2008

Dans ce numéro 9 :

L'éditorial du maire.....	1
La fondation du patrimoine.....	2
L'avenir des Ormes.....	2
La redevance incitative.....	3
L'Avenir des Ormes.....	3
Voir et savoir.....	3
La lune.....	3/4
L'état civil.....	4
Les brèves.....	4
Calendrier des Vide-greniers.....	4

Chers Ormois,

Deux réunions importantes sont prochainement organisées aux Ormes, l'une par la Communauté de Communes **le vendredi 10 juin à 20H30** pour expliquer les enjeux de la redevance incitative : pourquoi passer d'une taxe d'ordures ménagères à une redevance, quelles améliorations de services obtiendrons-nous, comment mieux trier, à qui s'adresser pour un problème ; voilà quelques questions que vous vous posez déjà, sans oublier la plus importante : à quel prix ?

Autre réunion **le mercredi 15 juin à 18H30**, organisée par la municipalité avec le concours du bureau d'étude BIOS. Elle traitera de l'assainissement non collectif, des différents systèmes agréés et convenant à nos sols, et surtout des subventions que l'on peut obtenir pour la réhabilitation d'assainissements non conformes, voire polluants.

La présence de tous est bien sûr très souhaitable car vous pourrez mieux vous informer ; sachez cependant que nous restons toujours prêts à vous aider dans ces sujets, comme dans bien d'autres.

A.VIVIER



ASSOCIATION VOIR ET SAVOIR VOYAGE A LILLE DES 14 ET 15 MAI

(Photo : site minier de Lewarde)

## TRAVAUX DE L'EGLISE

ET

## FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du Patrimoine fut créée par la loi du 2 juillet 1996, et reconnue d'intérêt public par le décret du 18 avril 1997.

Ce n'est pas une entreprise spécialisée dans la rénovation des vieilles bâtisses, mais un organisme privé très fortement rattaché à l'Etat : DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine), les ABF (Architectes des Bâtiments de France) etc..... Son siège national est situé à Paris.

Cette fondation n'est pas maître d'œuvre des projets de restauration ; elle intervient financièrement pour abonder l'effort financier fait sur des bâtiments non classés constituant le patrimoine régional (églises, lavoirs, pigeonniers, etc...) par des particuliers ou des collectivités.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, la commune a signé une convention avec cet organisme en y associant l'Association la Hulotte qui collecte les dons destinés à la restauration de notre église. Un grand merci aux généreux donateurs et en particulier à Mme Claire Basler.

Les souscripteurs particuliers bénéficient d'une économie d'impôt, tout en participant à la sauvegarde de notre église.

La collecte des dons et souscriptions se fait jusqu'à la fin des travaux, lesquels ne seront entrepris qu'après avoir reçu tous les avis de subventions (certaines d'entre elles sont toujours en suspend et ont fait cette année l'objet d'une nouvelle demande).

Claudine Ciezki

## RESTAURATION

DE

## L'EGLISE NOTRE DAME

Mise en place par le conseil municipal d'une campagne de mécénat populaire.

TOUS ENSEMBLE EN

SOUSCRIVANT A LA FONDATION DU PATRIMOINE

**Participons à la réalisation de ce projet**



Des bulletins de souscription seront prochainement à votre disposition

Pour tous renseignements complémentaires

**Mairie des ORMES**

**Place de la Libération**

**89110 Les ORMES**

## L'AVENIR DES ORMES

### CONCOURS DE PECHE du samedi 22 mai 2011

**Une journée ensoleillée et réussie puisque nous avons eu la présence de 30 adultes et 9 enfants concurrents. Le concours a commencé à 8h pour finir à 11 h puis la remise des prix. Le gagnant adulte est Mr QUITTE Noël avec 241 poissons pour un poids d'environ 1.200 kg!!! et l'enfant gagnant est Mr LE MOAL Dorian avec 14 poissons pour environ 490 g!!!**

**L'après-midi était consacré à l'initiation à la pêche proposée aux enfants qui a connu de nouveau un succès avec 11 enfants participants.**

## LA REDEVANCE INCITATIVE

Vous avez ou allez recevoir les nouveaux bacs pour les ordures ménagères et les recyclables. Si vous n'avez pas répondu à l'enquête d'il y a quelques mois, il faut vous signaler auprès de la communauté de communes (Nathalie Guillois : 09 60 04 34 18) afin de pouvoir obtenir vos bacs. C'est l'**occupant** du logement qui doit faire cette démarche (le locataire en cas de logement loué). **Ceux qui n'auront pas les bacs fournis par la communauté de communes au 1er juin ne seront plus relevés!**

A partir du moment où vous avez vos bacs, vous pourrez utiliser celui des ordures ménagères. Le vendredi 10 juin à 20H30 à la salle des fêtes des Ormes se tiendra une réunion publique organisée par la communauté de communes afin de vous présenter ce nouveau système et de répondre à toutes vos questions.

A partir du 30 mai, la période de test va commencer. Celle-ci durera 6 mois et a pour but de s'assurer que le processus fonctionne correctement.

Les ordures ménagères seront relevées **tous les LUNDIS**. Les recyclables seront ramassés **un lundi sur deux** (semaines paires).

A l'issue de la période, vous recevrez une simulation de facture qui donnera le montant que vous auriez payé si la redevance était en place.

Le principe de cette redevance est de payer seulement quand les ordures sont relevées. Moins vous sortez vos poubelles, moins vous payez. Le but étant de réduire les déchets.

Cette taxe sera composée de 3 parties:

- 1/Une partie fixe liée à la mise en place du service
- 2/Une partie qui est fonction des types de bacs mis à disposition
- 3/Une partie variable selon le nombre de levées. (un nombre minimum de levées (environ 20) sera tout de même imposé)

Seuls les bacs fermés seront ramassés. Si vous manquez de place dans votre bac, il vous sera possible d'acquérir des sacs prépayés auprès de la communauté de communes ou de la mairie. Seuls ces sacs seront relevés lors du passage du camion.

Si vous avez des questions, vous pouvez joindre Franck Mouchel (7, route de Raloy, 03 86 73 69 82 ou [franckmouchel@free.fr](mailto:franckmouchel@free.fr))

Des permanences en mairie seront également assurées pour répondre à vos questions (30 mai, 6 juin et 20 juin)

Franck MOUCHEL

## LA LUNE

Observations lunaires, de Jean Pierre Ribierre

En tournant autour de la terre en 27 jours environ, la lune induit un effet provoquant les marées de nos océans. Mais la lune a aussi un effet non négligeable sur les végétaux et la météorologie.

Le cycle de la lune est de 30 jours environ et se décompose en 4 phases :

- La nouvelle lune.
- Le premier quartier.
- La pleine lune.
- Le dernier quartier.

La lune est croissante de la nouvelle lune à la pleine lune et décroissante de la pleine lune à la prochaine lune ou à la fin du dernier quartier.

La lune ascendante (dite montante) est la période où on peut observer chaque jour la lune plus haute par rapport à l'horizon : cette période dure environ 13 jours.

A l'inverse, à la lune descendante d'environ 13 jours, on observe la lune qui descend chaque jour dans l'horizon.

Pendant la phase ascendante ou croissante de la lune, on suppose que la sève monte dans les plantes favorisant ainsi les parties hautes et la rapidité de levée des semis.

Pendant la phase descendante ou décroissante de la lune la sève retournerait aux racines et serait donc une bonne période pour les racines et tubercules.

2 fois par mois l'orbite de la lune croise l'orbite de la terre autour du soleil, ce sont les nœuds lunaires. Le jardinier devrait donc s'abstenir de travailler 12 h avant et 12 h après le nœud lunaire... (suite dans le prochain N°)

## VOIR ET SAVOIR

L'AG s'est tenue le 1er avril dernier.

Rapport moral : les activités suivantes ont été nommées : A Villejuif : spectacle Philippe Gentil, soirée Cabaret de l'Equipage, lors des Estivales en Puisaye : les Noces de Figaro, le concert Haendel aux Ormes, le Requiem de Verdi à Toucy, la journée pique nique aux Ormes, la promenade en gabarre sur la Loire, Nabucco à Troyes, un week-end de ski au grand Bornand, l'atelier encadrement. Il est rappelé que le but de ces activités est bien sûr culturel, mais aussi amical.

Rapport financier : L'association a regroupé 59 adhérents en 2010-2011. Il y a 875,83 euro disponibles. Les comptes sont adoptés à l'unanimité. La cotisation reste la même : 10 € par personne.

bureau : Martine & Philippe Losseroy, démissionnaires ont été remplacés par Alain Delorme, nommé trésorier adjoint et Agnès Lecoq, nommée administrateur, élus à l'unanimité.

Projets : des visites dans Paris, sur 3 thèmes : passages couverts, Montmartre, Saint Germain... Un rallye auto, Auvers sur Oise et les impressionnistes, Les Estivales, août 2011, Jura : Les salines d'Arc et Senans et les cascades du Hérisson, Le mont St Michel (3 jours), des séances de gym douce, des cours d'anglais, un bal costumé, des courses en nocturne à Vincennes, une soirée vin chaud avec jeux (Soirée sans télé), un weekend ski, la fête de la bière à Munich, Etc., etc. ....A suivre donc!

## L'AVENIR DES ORMES

### PROCHAINES MANIFESTATIONS :

**Omelette géante le samedi 18 juin**

**Vide-grenier le dimanche 31 juillet**

## CALENDRIER DES VIDE- GRENIERS Juin/Juillet/Août

### Juin

Jeudi 2 juin : Paroy sur Tholon

Samedi 4 juin : Pont sur Yonne

Dimanche 5 juin : Chaumont, Chéroy, Courlon sur Yonne, Marchais-Béton, St Martin du Tertre, Villethierry

Vendredi & Samedi 10/11 juin : Tonnerre

Dimanche 12 juin : Auxerre, Bonnard, Champignelles, Chevillon, coulanges sur yonne, Egriselles le Bocage, Voisines

Lundi 13 juin : Mailly le château, Monéteau, Sens

Dimanche 19 juin : Champvallon, Haute-terive, Jouy, Merry la Vallée, Pailly,

Villechétiève, Vinneuf

Dimanche 26 juin : Brion, Champigny sur yonne, Villechien, Villeneuve l'Archevêque

### Juillet

Samedi 2 juillet : Champlost, Chéroy

Dimanche 3 juillet : La Ferté Loupière, Mailly la Ville, St Julien du Sault, Treigny, Vézelay,

Samedi 9 juillet : Angely

Mercredi 13 juillet : Pont sur Yonne

Jeudi 14 juillet : Lindry, Paron

Dimanche 17 juillet : Etivey, Guerchy, Michery

Dimanche 24 juillet : Cézy

Dimanche 31 juillet : LES ORMES

### Août

Samedi 6 août : Béon

Dimanche 7 août : Aillant sur Tholon, Saint-Père

Samedi & Dim 13/14 août : Mézilles

Dimanche 14 août : Volgré

Lundi 15 août : Beine, Briennon sur Armançon, Givry, Neuilly, Pont sur Yonne, Tannerre en Puisaye

Dimanche 21 août : Courlon sur Yonne, Poilly sur Tholon

Samedi & Dimanche 27/28 août : Villeneuve la Guyard

Dimanche 28 août : Villeneuve sur Yonne, Eglény, Sens, Bussière

Liste non exhaustive

## ETAT CIVIL

### Décès

Claude Lefevre le 8 mars

Jacques Bricout le 10 mai

Nos condoléances aux familles

Nous pensons aussi à tous nos malades et leur souhaitons un prompt rétablissement

**Mariage** le 14 mai de  
Christine MASSART et  
Bernard GAUGUIN

Tous nos vœux de  
bonheur!

Si vous souhaitez recevoir des informations communales par courriel merci de communiquer votre adresse à

mairie.lesormes89@wanadoo.fr

## Brèves

**RECENSEMENT** : Claude CIEZKI remercie bien sincèrement les Ormois pour l'accueil qui lui fut réservé lors de sa tournée d'agent recenseur. Nous avons le plaisir de constater que notre population est en forte hausse et félicitons tous nos jeunes parents pour la montée en flèche des jeunes enfants qui représentent jusqu'à l'âge de 10 ans aux environs de 15 % de notre population. Le résultat officiel et détaillé de ce recensement vous sera communiqué ultérieurement. Merci à tous.

**SPANC** : Pas d'assainissement collectif retenu sur la commune. Suite à l'étude de zonage effectuée par la société Bios, une réunion publique d'information aura lieu le mercredi 15 juin à 18H30. Claudine Ciezki se tiendra personnellement à la disposition des personnes ne pouvant y assister ou se déplacer. Les tableaux d'affichage communaux : Ces tableaux sont réservés aux informations de la Mairie, si pour un cas exceptionnel vous souhaitez qu'une annonce y soit publiée merci de nous déposer vos affiches et de ne pas scotcher sur les vitres .

**CIDEX** : Vous avez pu constater que nos cidex sont en cours de remplacement. Une nouvelle boîte jaune destinées aux envois de grandes dimensions est à la disposition de tous et se situe place de la libération .

**REHABILITATION DU CHATEAU D'EAU** : D'importants travaux de réparations sont commencés et vont s'étaler sur une période de 7 à 8 semaines. Changement de vannes , étanchéité de la coupole, etc....malgré toutes les précautions prises pour ne pas gêner les usagers vous constaterez peut-être de temps en temps des baisses de pressions et/ou des coupures d'eau, nous vous remercions de votre compréhension.